

**Séance régulière du  
Conseil scolaire fransaskois  
Vendredi 29 novembre 2024 (13h00)  
À Regina**

**Procès-verbal**

**Présences :**

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert  
Vice-Présidence : Roger Gauthier, Région n° 5 de Saskatoon  
Nathan Poirier, Région n° 1 de Bellegarde  
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille  
Rosemarie Gelsinger, Région n° 3 de Regina  
Michel Lepage, Région n° 4 de l'école Providence  
Monica Ferré, Région n° 6 de Zenon Park  
Oumnia Tahiri, Région n° 8 des Battlefords  
Elizabeth Perreault, Région n° 9 de l'école de St-Isidore  
Guy Roberge, Région n° 10 de Ponteix

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Directeur général  
Robert Cousin, Conseiller senior en ressources humaines  
Sébastien Fillion, Directeur des TI  
Claude-Jean Harel, Directeur de la vie étudiante –  
Education internationale  
Catherine Liffra, Adjointe exécutive à la direction générale  
Abdoulaye Yoh, Directeur des services administratifs

**I. Ouverture**

*1.1 Bienvenue*

La présidence du CSF, Mme Geneviève Binette, souhaite la bienvenue et remercie tant les membres du CSF que le personnel du CÉF de leur présence à cette séance régulière ainsi que le public.

La présidence constate que le quorum est atteint. Elle appelle à l'ordre la séance régulière du CSF du vendredi 29 novembre 2024 à 13h00, qui se tient en mode présentiel, à Regina.

Elle procède ensuite à la lecture du mot de bienvenue du CSF :

« Le Conseil scolaire fransaskois (CSF) souhaite rappeler aux parents et tuteurs d'élèves fransaskois, les ayants droit de l'éducation francophone en Saskatchewan que :

- La création du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) découle directement de l'application de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés

qui confère aux francophones de la Saskatchewan le droit de gérer leurs établissements scolaires.

- C'est donc une ordonnance constitutionnelle qui a motivé l'établissement de la division scolaire fransaskoise.
- Le CSF gouverne l'administration du CÉF.
- Le CSF est composé de conseillers scolaires élus qui assurent le respect des obligations constitutionnelles du CÉF en vertu d'un triple mandat : scolaire, culturel et communautaire.
- Avec ses écoles d'excellence en français langue première, le CÉF est un environnement sain et accueillant, qui prépare les élèves à leur réussite éducative, identitaire et culturelle.
- À l'obtention du diplôme d'études secondaires (12<sup>e</sup> année), l'élève maîtrisera les compétences lui permettant de s'épanouir, de s'affirmer et de contribuer à part entière à la société.

Les valeurs organisationnelles qui nous sont chères sont les suivantes :

- Les relations interpersonnelles ;
- Un environnement sain ;
- Une culture d'excellence ;
- Le partenariat ;
- L'innovation ;
- L'ouverture sur le monde.

Nous tous à cette table sommes animés par cette mission, par ce mandat, par ces valeurs. Merci de nous appuyer dans la réalisation de cet engagement.

De plus, le CSF appuie les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.

Afin de favoriser une meilleure compréhension du rôle des traités, le CSF reconnaît que son siège social est localisé sur le territoire du Traité numéro 4 et que les écoles administrées par le CÉF sont situées sur les territoires des traités 2, 4 et 6.

Les établissements du CÉF sont également localisés sur les terres ancestrales des Métis.

Nous respectons et honorons les Traités qui ont été ratifiés sur tous les territoires. Nous reconnaissons les torts et les erreurs du passé, et nous sommes engagés à aller de l'avant en partenariat avec les Premières nations, les Inuits et les Métis dans un esprit de réconciliation et de collaboration. »

1.2 *Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 29 novembre 2024 et  
\*\*assentiment sur la correspondance*

**24.081 MONICA FERRÉ :** Que le CSF adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 29 novembre 2024 : et adopte par assentiment la correspondance (au point 3 de l'ordre du jour), tels que présentés lors de sa séance régulière du 29 novembre 2024.

**ADOPTÉ**

1.3 *Déclaration de conflits d'intérêts*

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

La présidence du CSF rappelle qu'un conflit d'intérêts, qu'il soit actuel, perçu ou potentiel, peut être déclaré à tout moment lors de la rencontre.

Le vice-président du CSF, M. Roger Gauthier partage des informations quant au contrat qui le lie au CÉF concernant les CEPE. Il manifeste son intention à se retirer des discussions pour tout point concernant les CEPE.

1.4 *Point d'amélioration continue*

Les membres du CSF ont participé aux sondages relatifs à la politique à réviser (2.6 Délégation de l'autorité) ainsi qu'au positionnement stratégique et au cadre d'imputabilité du CSF qui concerne l'initiative ciblée du CÉF (PM 3 ans à temps partiel et PM 4 ans à temps plein), qui est listée dans les neuf (9) positionnements stratégiques.

Les résultats de ces sondages ont été communiqués par courriel aux membres du CSF.

1.5 *Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 21 juin 2024 et des  
séances extraordinaires des 13 et 24 septembre 2024*

**24.082 ÉLIZABETH PERREAULT :** Que le CSF adopte les procès-verbaux de la séance régulière du 21 juin 2024 et des séances extraordinaires des 13 et 24 septembre 2024, tels que présentés lors de la séance régulière du CSF du 29 novembre 2024.

**3 ABSTENTIONS**

**ADOPTÉ**

## **II. Directions du Conseil**

### *2.1 Points d'information*

#### *2.1.1 Rapports de suivis de la Direction générale*

Présentation de la direction générale du CÉF de son rapport de suivis :

- Les effectifs au 30 septembre 2024
- Les portatives à Saskatoon
- La nouvelle école à Regina
- Les nouvelles écoles à Saskatoon et Prince Albert
- Les évaluations des apprentissages
- Le comité permanent des langues officielles

ainsi que du budget pour l'année 2024-2025.

#### *2.1.2 Rapport sur les permissions d'admission*

Présentation de M. Ronald Ajavon, Directeur général, des rapports sur les demandes de permission d'admission pour l'année scolaire 2024-25 :

- Sommaire des demandes de permission d'admission 2024-25 au 22 novembre 2024
- Permission d'admission du 15 juin au 22 novembre 2024
- Permission d'admission 2024-2025, par catégorie et au 22 novembre 2024

**24.083 OUMNIA TAHIRI :** Que le CSF reçoive :

- Le rapport de suivis de la direction générale du CÉF ainsi que le budget pour l'année 2024-2025,
- Les rapports sur les permissions d'admission,

tels que présentés lors de la séance régulière du 29 novembre 2024.

**ADOPTÉ**

#### *2.1.3 Relations CSF/CÉ/CÉ Inc*

Sans objet.

#### *2.1.4 Dates à retenir*

Les membres du CSF ont pris connaissance du tableau établi le 22 novembre 2024 comprenant diverses dates connues à ce jour.

**24.084 OUMNIA TAHIRI :** Que le CSF entérine la participation - en qualité de déléguée votante du CÉF - de la conseillère scolaire Mme Élisabeth Perreault, à l'AGA du SSBA qui aura lieu du 1er au 3 décembre 2024.

**ADOPTÉ**

Le point 4. Délégation et présentations spéciales est avancé, Mme Maria Ferré et M. Jean de Dieu Ndayahundwa ayant été invités à compter de 13h30 à faire leur présentation à la table des élus.

M. Ndayahundwa fait une présentation au sujet de l'annulation des frais

scolaires de 150 \$ aux parents de la prématernelle et de la maternelle.

Mme Maria Ferré (en mode virtuel) fait une présentation et demande l'annulation des frais scolaires de 150 \$ aux parents de la prématernelle, de la maternelle.

Après la période des présentations, les membres du CSF ont pu poser leurs questions à MM. Ferré et Ndayahundwa.

La présidence du CSF conclut la période des délégations en remerciant tant Mme Ferré que M. Ndayahundwa de leur présence à la table des élus et de leur dévouement. Les membres du CSF les ont écoutés avec beaucoup d'attention et ne manqueront pas de prendre en considération les points soulevés et solutions avancées.

Pause et reprise à 14h13

## *2.2 Décisions*

### *2.2.1 Demande d'excursion nationale*

Présentation par M. Ronald Ajavon, Directeur général de la demande d'excursion nationale des écoles Valois, Notre-Dame-des-Vertus et St-Isidore de Bellevue pour une excursion éducationnelle et culturelle à Québec et Montréal (QC). Cette excursion aura lieu du 4 au 10 février 2025.

**24.085 MONICA FERRE :** Que le CSF autorise l'excursion nationale des écoles Valois, Notre-Dame-des-Vertus et St-Isidore de Bellevue telle que présentée lors de sa séance régulière du 29 novembre 2024.

**ADOPTÉ**

### *2.2.2 Adoption du rapport annuel*

Présentation par M. Ronald Ajavon, Directeur général de l'ébauche du rapport annuel 2023-2024 et des états financiers audités.

**24.086 ROGER GAUTHIER :** Que le CSF reçoive et entérine l'ébauche du rapport annuel pour 2023-2024 tel que présenté lors de sa séance régulière du 29 novembre 2024.

**ADOPTÉ**

### *2.2.3 Rapport des ressources humaines*

**24.087 OUMNIA TAHIRI :** Que le CSF se réunisse à huis clos à compter de 14h28 lors de sa séance régulière du 29 novembre 2024, en présence de la Direction générale du CÉF.

**ADOPTÉ**

**24.088** **MARIA LEPAGE** : Que le CSF lève le huis clos de sa séance régulière du 29 novembre 2024 à 14h43.

**ADOPTÉ**

**24.089** **OUMNIA TAHIRI** : Que le CSF reçoive le rapport des ressources humaines pour la période du 17 juin au 22 novembre 2024, tel que présenté lors de sa séance régulière du 29 novembre 2024.

**ADOPTÉ**

### *2.3 Rapports des comités et représentants*

#### *2.3.1 Comité stratégique*

Sans objet.

#### *2.3.2 Comité des finances et de vérification*

La conseillère scolaire, Mme Élisabeth Perreault, mentionne la participation du vérificateur provincial lors de la rencontre du comité le 21 novembre 2024, durant de la présentation de l'ébauche des états financiers au 31 août 2024 par l'auditeur du CÉF.

Les réclamations examinées par le comité le 21 novembre 2024 sont soumises au CSF.

**24.090** **ÉLIZABETH PERREAULT** : Que le CSF entérine les réclamations examinées par le Comité Finances & Vérification le 21 novembre 2024 et telles que présentées lors de sa séance régulière du 29 novembre 2024.

**ADOPTÉ**

#### *2.3.3 Comité de gouvernance et des politiques*

Sans objet.

#### *2.3.4 Comité de reconnaissance*

Sans objet.

#### *2.3.5 Comité de développement d'un plan d'accueil, de formation et d'intégration des nouveaux conseillers scolaires*

Sans objet.

#### *2.3.6 Comité des ressources humaines*

Sans objet.

#### *2.3.7 Représentant auprès du Conseil consultatif de la Cité universitaire francophone de Regina*

Sans objet.

2.3.8 *Représentant auprès du Comité exécutif du SSBA*  
Sans objet.

2.3.9 *Représentant au Conseil d'administration de la FNCSF*  
Sans objet.

2.3.10 *Représentant auprès de la table des élus*  
Sans objet.

### **III. \*\*Correspondance**

Le CSF a adopté par assentiment le point 3 de la correspondance.

### **IV. Délégations et présentations spéciales**

Ce point a été avancé juste après le point « 2.1.4 Dates à retenir ».

### **V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière**

### **VI. Tour de table et clôture de la séance**

#### *6.1 Points saillants*

#### *6.2 Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)*

##### *6.2.1 Rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 21 juin 2024*

Le rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 21 juin 2024 a été présenté aux membres du CSF.

##### *6.2.2 Autoévaluation de la séance du 29 novembre 2024*


Cette autoévaluation est anonyme et il est demandé aux conseillers de la remplir en ligne au plus tard le lundi 9 décembre 2024 à midi.

#### *6.3 La prochaine séance*

Conformément à l'adoption du calendrier permanent du CSF pour 2024-2025, lors de la séance d'organisation du 29 novembre 2024, à 10 heures, la prochaine séance aura lieu le vendredi 7 février 2025, à 13 heures, en présentiel.

*6.4 Levée de la séance du 29 novembre 2024*

**24.091 OUMNIA TAHIRI :** Que le CSF lève la séance régulière du 29 novembre 2024, en présentiel, à 15h24.  
**ADOPTÉ**

  
\_\_\_\_\_  
Présidence

  
\_\_\_\_\_  
Secrétaire